© SERGE AUDIN

Musée des Confluences

© SERGE AUDIN

Pont "modes doux" R. Barre

PATRIMOINE, ARTS ET LITTÉRATURE

Le Musée Urbain Tony Garnier

La réhabilitation des Habitations à bon marché (HBM) du quartier des Etats-Unis est lancée en 1985. Les travaux portent pour l'essentiel sur les façades, la création de salles de bain et l'installation d'ascenseurs. En 1988, à l'initiative des habitants, des artistes de la Cité de la Création conçoivent et réalisent vingt-cinq peintures monumentales sur les murs des immeubles. Trois d'entre elles servent d'introduction : l'une représente Tony Garnier et sa signature, une deuxième les années 1900 et le monde d'Emile Zola, la troisième le plan du musée urbain. La fresque intitulée Chez Tony Garnier représente sa villa. Les onze autres murs peints sont des représentations des planches réalisées par Tony Garnier sur son oeuvre majeure qui s'intitule "La Cité industrielle", quatre sont dédiées aux grands travaux qu'il a réalisés pour la ville de Lyon et les six dernières proposent des visions contemporaines de la cité idéale (Russie, Egypte...) conçues par des artistes de diverses nationalités. Elles sont à l'origine de la création en 1991 de l'association du musée urbain Tony-Garnier. Son but est de promouvoir ce site culturel unique et de faire connaître l'oeuvre de l'architecte. Avec le plus bel ensemble de peintures murales de Lyon, son appartement musée des années 1930 et son espace d'accueil et d'exposition, ce musée en plein air, insolite et monumental permet de (re)découvrir cet architecte lyonnais emblématique.

© Corinne Mure-Ravaud

Quartier des Etats-Unis, Lyon

Rando fiche®

GRANDLYON la métropole

FFRandonnée Rhône-Métropole de Lyon

De Confluence à Parilly

De parcs en jardins

PR®

4H15

16km

Agréable balade urbaine lyonnaise qui passe par des quartiers historiques et différents parcs de la Métropole de Lyon. Départ par les quais du Rhône à la hauteur des Confluences, passage par la place Dupond et la rue "de la Guill", traversée du nouveau Parc Blandan pour découvrir son fort puis poursuite par le quartier des Etats Unis, Mermoz, Laennec, et Transvaal. La dernière partie se déroule dans le parc de Parilly par un itinéraire boisé pour rejoindre le Tram T2 à l'Université.

SITUATION
Parvis du Musée des Confluences
86 quai Perrache, 69 002 Lyon
Accès en transport en commun :
Tram T1 (arrêt Musée des Confluences)

PARKING
Parking à proximité du Musée des Confluences (stationnement payant) :
503 rue Vuillerme, 69 002 Lyon
12 rue Jonas Salk, 69 007 Lyon

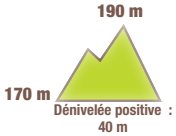

Code de balisage PR® FFRandonnée
- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*

- Musée des Confluences
- Parc Blandan et son ancien fort
- Musée urbain Tony Garnier
- Quartier du Transvaal
- Bois des Essarts
- Parc de Parilly

À DÉCOUVRIR *EN RÉGION*

- Les grands parcs de la Métropole de Lyon (Tête d'Or, Feyssine, Miribel Jonage, Croix Laval...)
- Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon et sa médiathèque
14 avenue Tony Garnier, 69 007 Lyon
http://www.maison-environnement.fr

BALISAGE
Pas de balisage spécifique

- Office de tourisme de Lyon : 04 72 77 69 69, www.lyon-france.com.

Comité
- Comité de la randonnée pédestre du Rhône et Métropole de Lyon : 04 72 75 09 02, rhone@ffrandonnee.fr, rhone.ffrandonnee.fr.

RFNTV4 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFrandonnée 2019. Ignorer Ajouter au dictionnaire

Ne pas jeter sur la voie publique 270620191541-262

PR®

De Confluence à Parilly

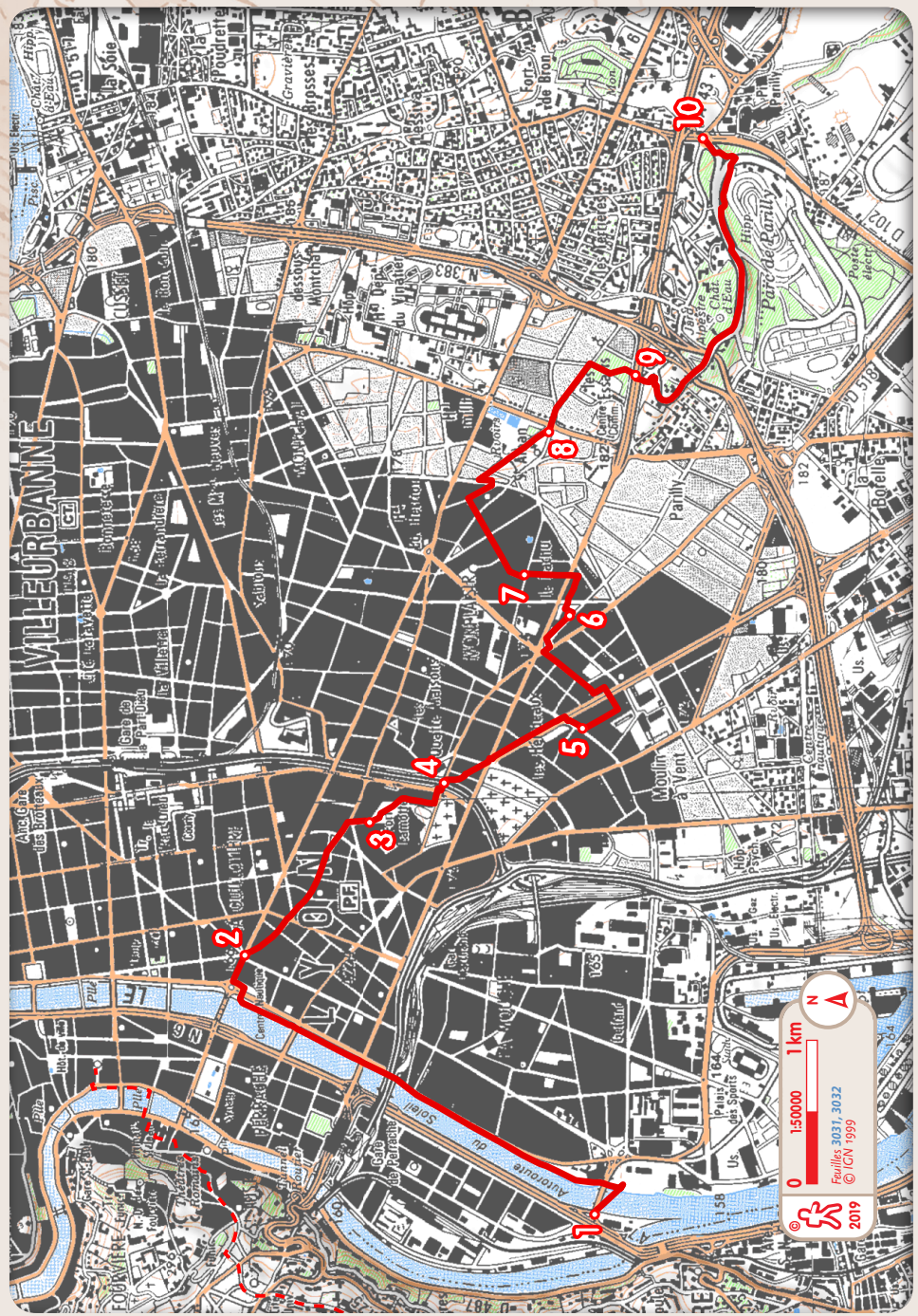

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Rhône-Métropole de Lyon

GRANDLYON
la métropole

1 Depuis le Musée des Confluences, traverser le Rhône par le pont "modes doux" Raymond Barre. Descendre sur les berges par les escaliers à droite à la sortie du pont. Passer sous le pont et remonter les quais en direction de la Guillotière, à contre-courant du fleuve. Longer la piscine du Rhône, puis prendre les escaliers à droite. Traverser le quai Claude Bernard et entrer dans le square Raspail puis tourner à gauche dans le square et rejoindre le cours Gambetta. S'engager à droite.

2 Après avoir traversé la place Gabriel Péri, bifurquer légèrement sur la droite pour prendre la Grande rue de la Guillotière. Continuer tout droit. Traverser l'avenue Jean-Jaurès, puis la rue Garibaldi. Au croisement avec la rue Victorien Sardou, tourner à droite pour rejoindre l'entrée du parc Blandan.

3 Traverser le parc dans sa longueur et ressortir par la rue de l'Epargne. Tourner à gauche. Passer au dessus de la ligne de chemin de fer.

4 Suivre la piste cyclable sur le droite et poursuivre jusqu'au Jet d'eau. Traverser l'avenue Berthelot et prolonger sur l'avenue des Etats-Unis. Prendre la 3ème à droite, la rue Paul Cazeneuve, pour arriver à l'entrée de la Cité des Etats-Unis.

[👁 > Musée urbain Tony Garnier]

5 Parcourir la Cité des Etats-Unis en suivant la rue Ludovic Arrachart, puis tourner à gauche rue Théodore Levigne.Traverser le boulevard des Etats-Unis puis prendre à gauche, rue Wakatsuki, avant de tourner à droite rue Emile Combes, pour rejoindre l'avenue Paul Santy et s'avancer en direction de la Maison de la Danse, rue Général Frère.

6 Suivre la rue Général Frère, passer devant le commissariat et traverser le square à gauche. Traverser successivement les rues Maryse Bastié et Jacqueline Auriol en suivant le cheminement piéton. En débouchant sur la rue Edouard Nieuport, tourner à gauche. Traverser l'avenue Jean Mermoz et continuer rue Edouard Nieuport jusqu'à la rue Bataille.

7 Tourner à gauche rue Bataille, puis tout de suite à droite rue Longefer. Traverser le quartier du Transval en suivant la rue Longefer, jusqu'à la rue Volney à emprunter par la droite. Au boulevard Ambroise Paré, traverser et suivre le boulevard à gauche puis prendre la première à droite, rue Guillaume Paradin.

8 Au bout de la rue Guillaume Paradin, s'engager à gauche rue des Essarts. Traverser le boulevard Pinel et continuer par la rue des Essart, jusqu'à longer le bois des Essarts à droite. Entrer dans le parc et suivre l'allée centrale jusqu'à déboucher sur l'avenue Jean Mermoz.

9 Traverser l'avenue Jean Mermoz et suivre le cheminement piéton qui s'engage sous les arbres à gauche. Au croisement avec la rue, prendre à droite. Dans le virage, descendre le chemin en contrebas de la rue. puis passer au dessus du boulevard périphérique par deux ponts successifs. Suivre la rue pour entrer dans le parc de Parilly et prendre l'itinéraire de gauche, par le château d'eau pour rejoindre l'arrêt de Tram T2 **10**

270620191541-262